

**Sujet :** [INTERNET] Tr : courrier blaireau pref

**Date :** Sat, 08 May 2021 15:00:32 +0200

**De :** Jean-Claude Rousset

Objet : Avis défavorable à l'ouverture de la vénerie sous terre du blaireau au 8/06/2021.

Monsieur Le Préfet,

Je demande l'ouverture anticipée de la vénerie sous terre au blaireau au 15/05/2021, car les prélèvements de blaireaux à partir de cette date ne constituent pas un danger pour les populations de blaireaux en constante augmentation.

De plus, les équipages de vénerie sont de plus en plus demandés pour intervenir suite aux dégâts agricoles.

Nous favorisons la vénerie à la destruction.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie de croire, Monsieur Le Préfet, en l'expression de mes salutations dévouées.

J. C Rousset